

le travail

Vol. 47 No. 5 Organe officiel de la CSN Juillet 1971



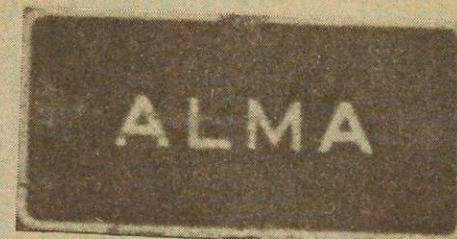
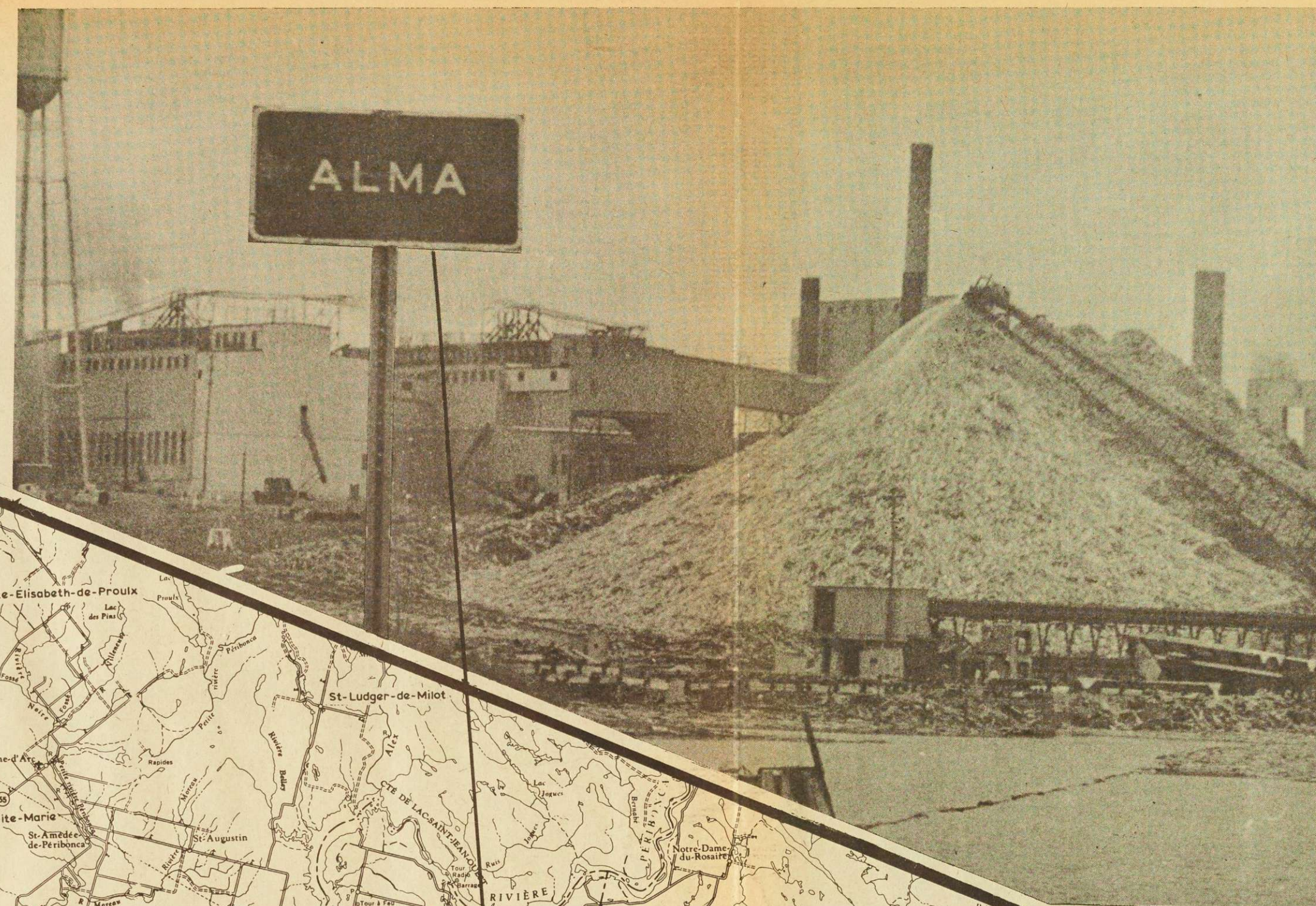
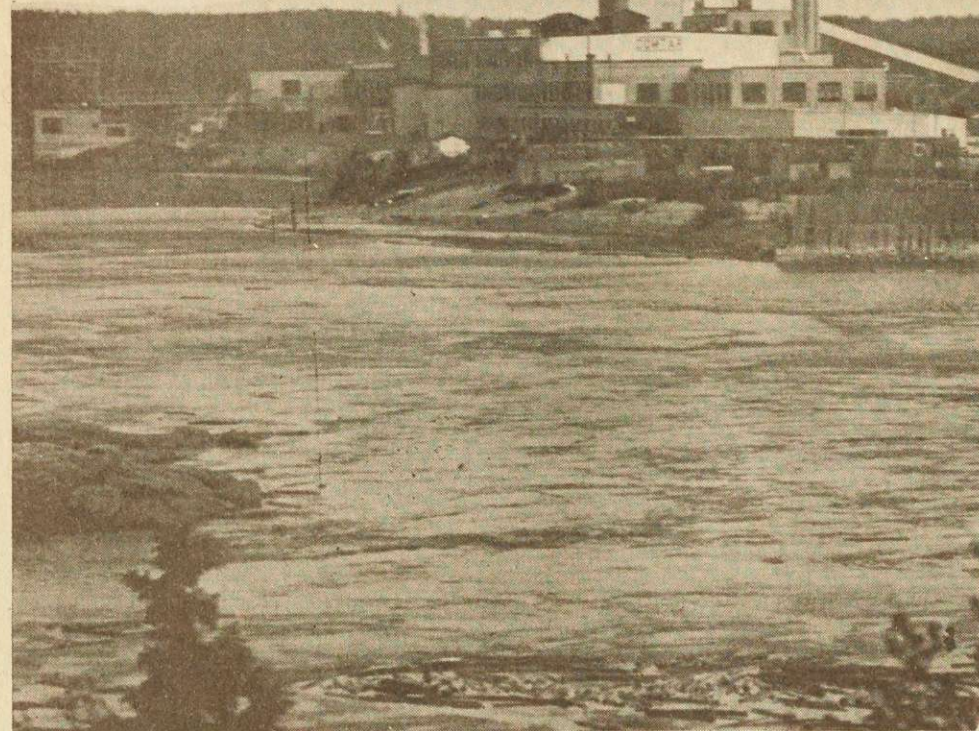
DEUX
VILLAGES
FANTÔMES
À 15 MILES
DE DISTANCE,
ON VA MANQUER
DE
TOURISTES

Charles Néron, président du syndicat
des travailleurs de St-Raymond Papier (CSN) de Desbiens.

DOLBEAU

1929

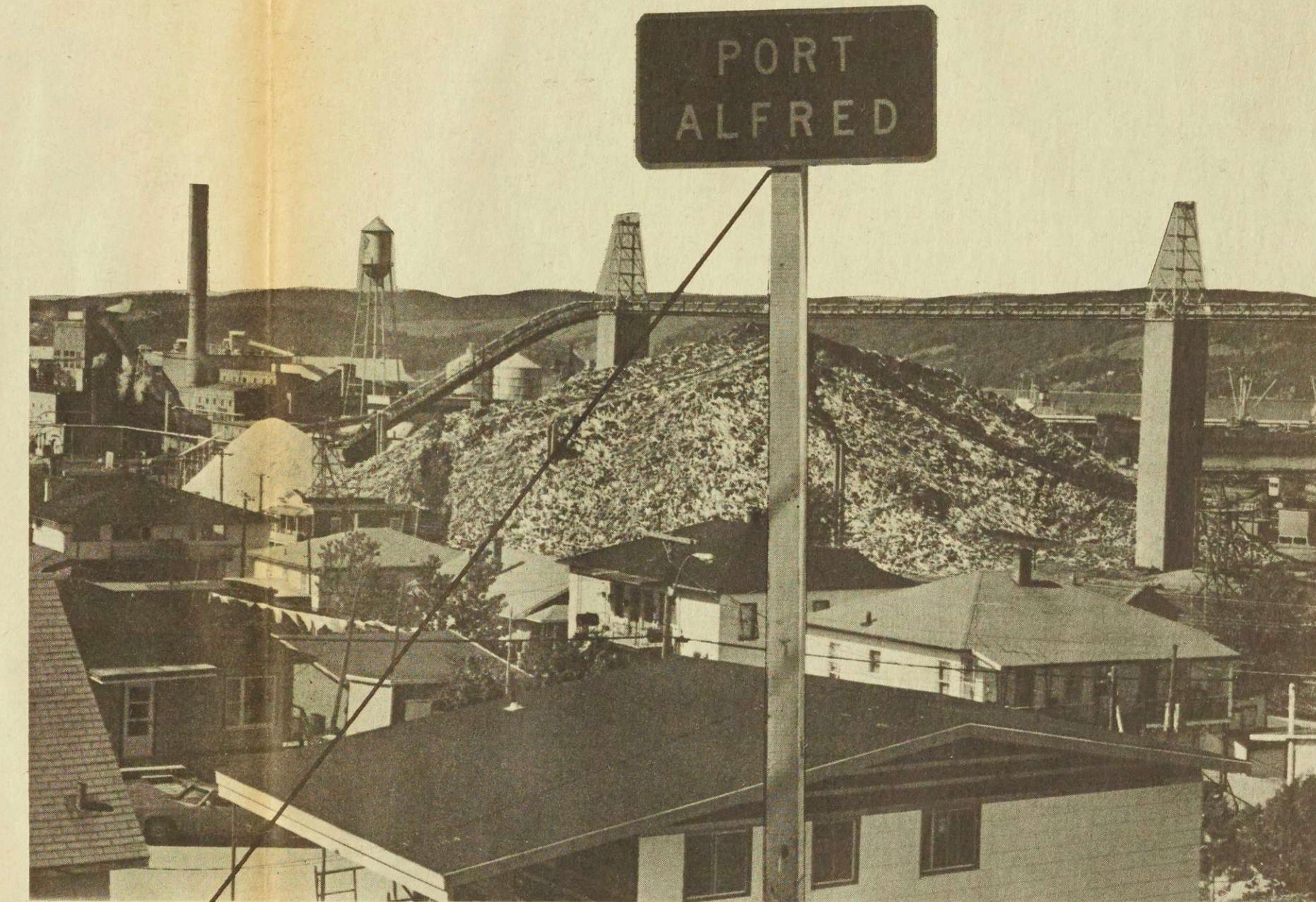
Usine de la compagnie Domtar.
600 employés.
Production: environ 225,000 tonnes
par année.
Situation: fermeture du 9 mai au 15
mai, du 16 juillet au 26 juillet.



ALMA

1926

Usine de la compagnie Price.
800 employés.
Production: environ 350,000 tonnes
de papier journal par année.
Fermeture: du 15 mai au 31 mai, du
10 juillet au 26 juillet.



PORT ALFRED

1924

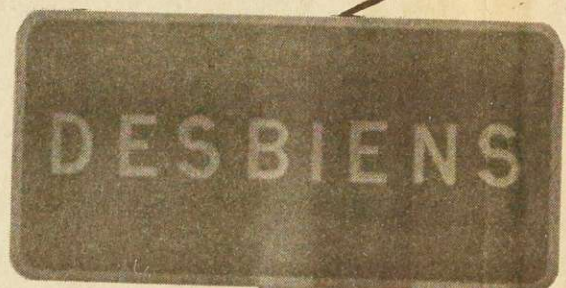
Usine de la Consolidated Bathurst.
550 employés.
Production: environ 250,000 tonnes
de papier journal par année.
Fermeture: du 7 au 14 juin.
Semaine ramenée à 6 jours et à 36
heures.



ST-FÉLICIEN

197?

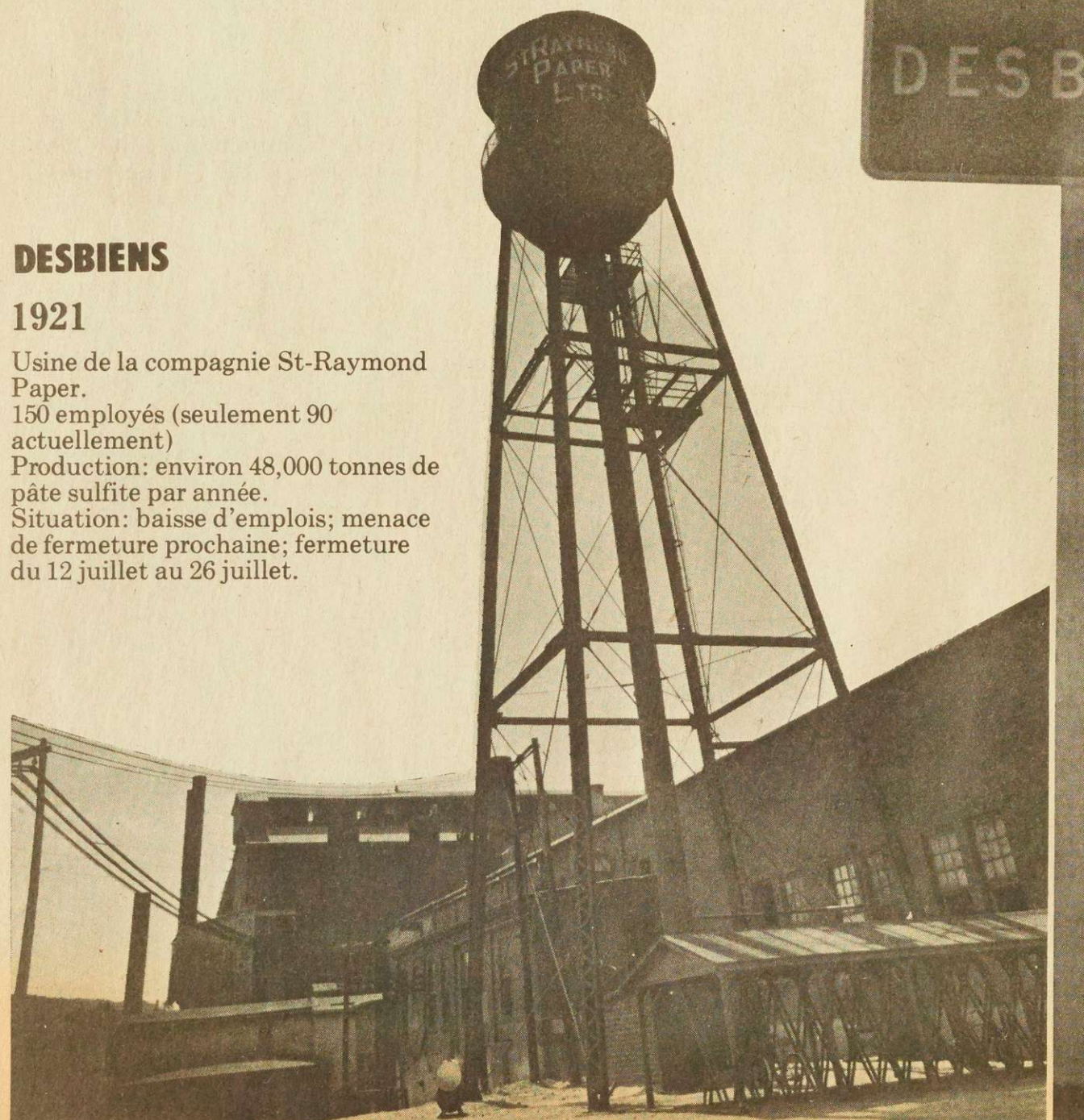
Usine de la compagnie Kruger.
??? employés.
Production: encore du papier journal.
Situation: dans sa forme actuelle, le
projet constitue une menace pour les
autres usines de papier de la région
du Saguenay-Lac St-Jean.



DESBIENS

1921

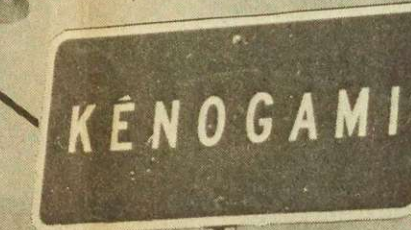
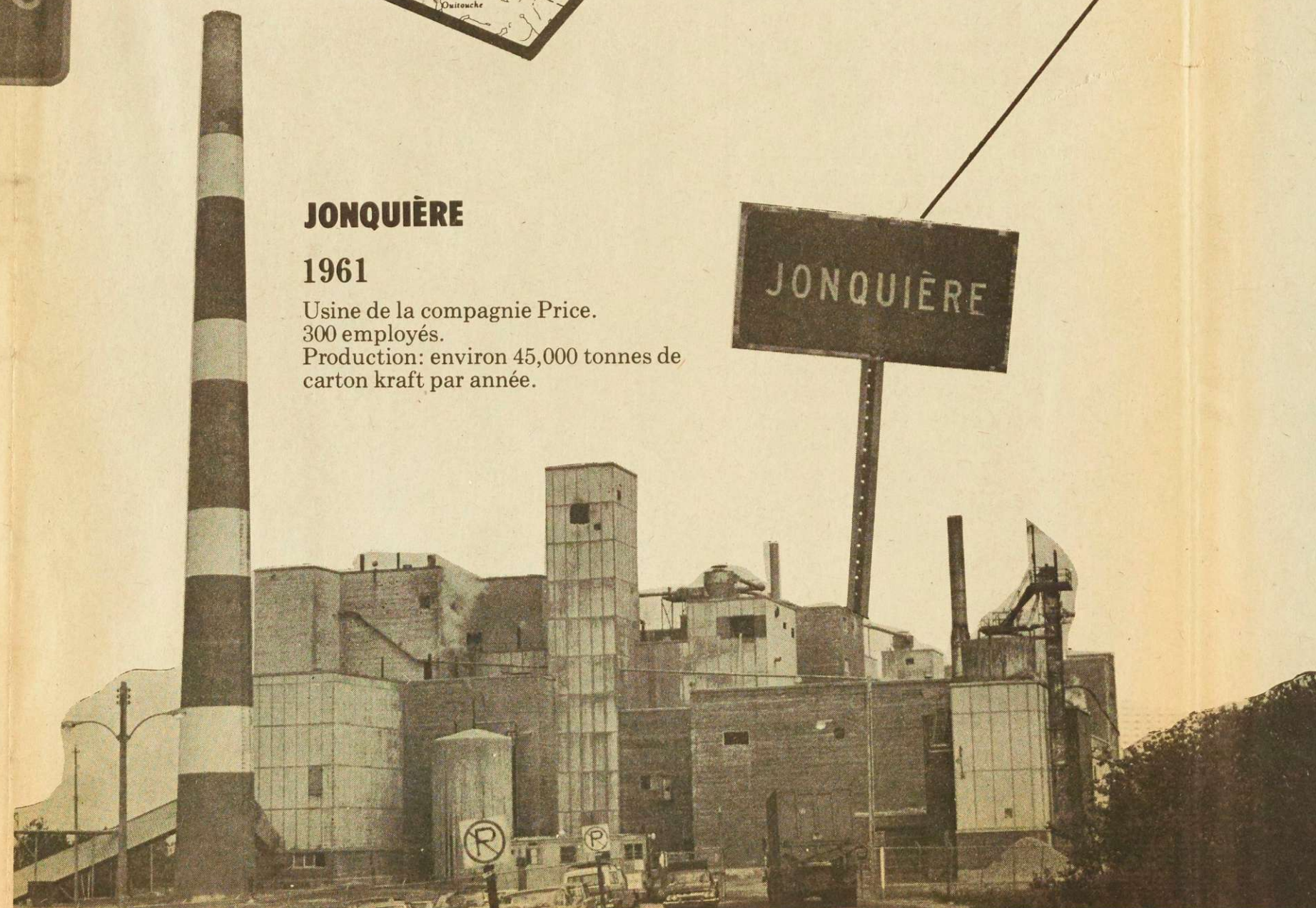
Usine de la compagnie St-Raymond
Paper.
150 employés (seulement 90
actuellement)
Production: environ 48,000 tonnes de
pâte sulfite par année.
Situation: baisse d'emplois; menace
de fermeture prochaine; fermeture
du 12 juillet au 26 juillet.



JONQUIÈRE

1961

Usine de la compagnie Price.
300 employés.
Production: environ 45,000 tonnes de
carton kraft par année.



KÉNOGAMI

1920

Usine de la compagnie Price.
1,200 employés.
Production: environ 225,000 tonnes
de papier journal par année.
Fermeture: du 16 avril au 9 mai, du
18 juin au 12 juillet. Possibilité de
deux autres arrêts entre le 1er août
et le 30 septembre.

UNE RÉGION À SAUVER

L'économie du Saguenay-Lac St-Jean s'appuie essentiellement sur deux pivots: l'eau et le bois.

L'eau, qui permet la production massive d'électricité, a amené la compagnie Alcan à Arvida en 1925, près des chutes Shipshaw, et à Alma en 1943, dans le secteur de l'Isle Maligne. Ce sont les châteaux-forts de l'aluminium.

Le bois, qui a fait naître 6 moulins de pâtes à papiers et une vingtaine de scieries d'importance dans la région.

L'Alcan et ses compagnies affiliées emploient environ 9,500 travailleurs dans la région.

Les produits forestiers fournissent plus de 10,000 emplois dans les moulins de pâtes et papiers, les scieries et en forêt.

Données importantes

Ces données sont importan-

tes pour bien comprendre la situation économique de la région du Saguenay-Lac St-Jean.

La région se vide. De 1961 à 1966, 21,507 personnes, soit 8,2 de la population, ont quitté la région. C'est chez les jeunes de 15 à 19 ans que les départs sont le plus massifs. Dans le comté de Lac St-Jean par exemple, 25 pour cent des jeunes de cette catégorie ont émigré durant cette période.

Quant aux agriculteurs, de quelque 7,000 qu'ils étaient il y a quelques années, il en reste environ 2,500 qui sont actifs.

Nous sommes en présence d'une région qui compte environ 270,000 habitants, ce qui comprend quelque 80,000 travailleurs. On voit immédiatement que près de 25 pour cent des travailleurs dépendent directement soit de l'aluminium soit des produits forestiers, pour la survie de leur emploi.

On peut facilement avancer que ces deux industries pro-

duisent indirectement de l'emploi à plusieurs milliers de travailleurs.

Un autre aspect important de la situation: **le chômage**.

Alors que l'hiver dernier, le taux de chômage au Canada s'établissait au taux anormalement élevé de 9 pour cent, il était de 21 pour cent dans la région du Saguenay-Lac St-Jean. Fin mai, il était de 12 pour cent. La moyenne annuelle s'établit à 14 pour cent environ.

A noter aussi: **la structure économique de la région**.

15 pour cent de la masse des travailleurs se situe dans le secteur primaire, soit dans les mines, l'agriculture et la forêt.

Le secteur secondaire, celui de la métallurgie, des scieries et des usines de pâtes et papiers emploie 22 pour cent de la main d'oeuvre.

Ce qui fait que plus de 63 pour cent de la main d'oeuvre

se retrouve dans le secteur tertiaire, celui des services: hôpitaux, commerce, bureaux, etc.

Sauver les emplois

Dans une région où le taux de chômage grimpe jusqu'à plus de 20 pour cent selon les saisons, où la plupart des industries importantes sont établies depuis plus d'une trentaine d'années déjà, où il n'y a pas eu implantation industrielle d'importance depuis des années, les travailleurs n'ont pas le choix: il faut sauver les emplois qui existent.

Depuis quelques années, l'Alcan procède régulièrement à des mises à pied.

Dans le secteur forestier, la compagnie Price vient de fermer son chantier de la Pikauka, où près de 200 travailleurs en forêt trouvaient un emploi. C'est le résultat direct des difficultés qu'éprouvent les usines de pâtes et papiers de la région.

Le bois, c'est l'un des deux pivots de l'économie de la région. Si ça va mal dans ce secteur, c'est toute la région qui est touchée: le travailleur forestier, le cultivateur qui fait du bois en hiver et qui ne peut le vendre au printemps, les travailleurs dans les usines de pâtes et papiers, les camionneurs qui font le charroiyage du bois.

Actuellement, ça va mal

Tout ne tourne pas rond dans l'industrie des pâtes et papiers. Ce n'est pas le cas seulement au Saguenay-Lac St-Jean, mais comme cette industrie y est tellement importante, ça paraît plus.

Plusieurs usines fonctionnent à six jours; certaines, comme Port-Alfred, sont même descendues à quatre jours de production durant un certain temps. Toutes les usines, à l'exception de celle de Jonquière, ont subi ou subiront des arrêts de production plus ou moins prolongés.

A Kénogami, jusqu'ici, l'usine a cessé toute production durant 6 semaines, du mois d'avril au mois de juillet.

A Alma, la compagnie Price a suspendu la production durant 4 semaines du mois de mai au mois de juillet.

A Port Alfred, la Consol s'est arrêtée durant une semaine en juin.

A Dolbeau, la Domtar a fermé ses portes une semaine en mai.

A Desbiens, la St-Raymond Paper, en plus d'effectuer un grand nombre de mises à pied, procède à un arrêt de travail de 2 semaines en juillet.

Ce sont là autant de salaires perdus par les travailleurs, quand ce ne sont pas les vacances de l'année prochaine qui sont hypothéquées. C'est de l'argent qui ne roule pas dans la région.

Les travailleurs devaient faire quelque chose.

Dans le rang 3, à Notre-Dame d'Hébertville, bien cordées près de la grange, 50 cordes de pitounes sèchent au soleil. Il suffit de se promener un peu dans la région pour comprendre que ce n'est pas un cas particulier. Un peu partout, le bois est là mais il n'est pas vendu.

M. Georges Gilbert, cultivateur, nous en a parlé.

"L'année passée, j'ai vendu 35 cordes de bois à la compagnie St-Raymond de Desbiens. Cette année, ils n'achètent pas de bois, ils prennent des "chips". Là, j'ai 50 cordes de bois qui dorment à côté de la grange. C'est du bois que j'ai fait sur mon lot cet hiver. Y en a de l'ouvrage là-dedans monsieur. J'en ai pour 1,300 piastres mais je sais pas si je vais pouvoir le vendre. J'essaie avec la compagnie Price; je sais pas si ça va marcher. Vous savez, c'est dur pour nous autres les cultivateurs.

Ca nous aidait de vendre au printemps le bois qu'on avait fait durant l'hiver.

Si les compagnies prennent plus notre bois, je sais pas ce qu'on va faire".

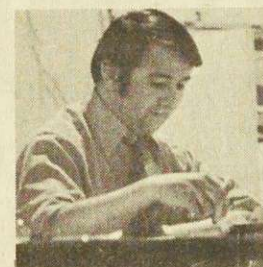


OSUPA

Devant la situation de plus en plus tragique de l'industrie des pâtes et papiers dans la région, le Conseil central des syndicats nationaux du Saguenay-Lac St-Jean a décidé de regrouper les syndiqués de cette industrie dans un organisme auquel on a donné le nom d'OSUPA, c'est-à-dire "Opération Survie du Papier".

Les syndicats de Port Alfred, Desbiens, Alma, Jonquière et Kénogami, qui sont affiliés à la CSN, font partie de ce mouvement destiné à faire prendre conscience aux travailleurs en particulier, et à la population en général, du sérieux de la situation de l'industrie dans la région. Comme la CSN représente environ 3000 travailleurs de cette industrie dans la région, elle est directement impliquée.

Le principal rôle d'OSUPA est donc d'éveiller la population du Saguenay-Lac St-Jean au problème du papier. Une grande campagne d'information est déjà en marche, notamment à l'aide d'une annonce télévisée qui passe sur les postes de télévision de Jonquière et de Chicoutimi.



Claude Girard, Président du Conseil central de la CSN.

QUAND LE MONDE SE DÉCIDE

Depuis le temps que les rumeurs de fermeture de l'usine de la St-Raymond se promènent, la population de Desbiens et des environs a commencé à prendre la situation au sérieux.

Comme il n'y a rien de mieux pour régler un problème que de s'en occuper soi-même, c'est ce que le monde a fait. Le 22 juin, plus de 350 personnes ont participé à la fondation, à l'hôtel de ville de Desbiens, d'un Comité de citoyens. "Si on parle au nom de 7 ou 8,000 personnes, a dit le président du Comité Charles Néron, on a plus de chances d'être entendus".

La fondation du Comité de citoyens avait été précédée de rencontres avec les femmes de la municipalité, avec les commerçants de la place, qui savent fort bien que si l'usine ferme, leur vie sera plus difficile, avec plusieurs maires et curés des environs de même qu'avec plusieurs organismes locaux ou régionaux.

Le Comité a déjà commencé son travail. Le 1er juillet, il a rencontré le représentant de la compagnie, M. Bill Clifford, afin d'en savoir plus long sur les intentions de la St-Raymond quant à son avenir à Desbiens. Une autre rencontre a eu lieu afin de connaître les intentions de la compagnie concernant les 6,000 cordes de bois faites durant l'hiver par les cultivateurs de la région; les années passées, la St-Raymond achetait ce bois mais cette année, elle ne semble pas vouloir continuer dans cette voie.

Il est clair que si l'épisode de la St-Raymond Paper de Desbiens connaît un dénouement heureux, ce sera en bonne partie grâce aux initiatives des citoyens et à leur volonté bien arrêtée de continuer à vivre.

LES PÂTES ET PAPIERS AU QUÉBEC: UNE INDUSTRIE QUI SE DÉTÉRIORE

D 10 LA PRESSE, MONTREAL, SAMEDI 26 JUIN 1971

économie & finance la presse

Nouvelle vague de mises à pied dans les pâtes et papiers

par Michel ROESLER

Corp. de St-François, ferme, à compter de dimanche à cause de la baisse de 6,9/10 pour cent par rapport

pour cent en comparaison de celle d'avril et en baisse de 6,9/10 pour cent par rapport

LE DEVOIR Page 3

Montreal, lundi 9 juillet 1971

2,000 mises à pied en un an dans le secteur du papier

marabout

faibles compagnies: Consolidated Bathurst, Gaspesia Limitée du Groupe Price et Crown Zellerbach ont annoncé chacune des fermetures temporaires

est plus que cinq jours par semaine. Une situation sérieuse

économie & finance la presse

L'industrie de la pâte et du papier souffre de vieillissement

en mai et ont enregistré un recul de 2,5 pour cent par rapport au mois d'avril.

La production canadienne en mai a été de 665,206 tonnes en baisse de 9/10 de l'année dernière.

La production totale du Canada, pendant ces cinq mois, s'est élevée par 3,403,661 tonnes et a enregistré une baisse de presque 7 pour cent sur la même période, l'année dernière.

Enfin, en Colombie-Britannique, Crown Zellerbach Canada Ltd., la filiale canadienne de Crown Zellerbach

Les usines ferment.

Tous les jours, les journaux nous annoncent une nouvelle vague de mises à pied.

Des articles de plus en plus nombreux traitent des difficultés que rencontre l'industrie des pâtes et papiers. Comme cette industrie est l'une des plus importantes au Québec, étant directement liée à une richesse naturelle en abondance, le bois, qu'elle implique des investissements très importants, qu'elle représente une part importante du commerce québécois avec les pays étrangers et qu'elle verse des salaires relativement élevés à la main d'oeuvre qu'elle emploie, on comprend facilement l'importance de tenter de trouver des solutions aux nombreux problèmes qui l'assaillent.

La CSN, qui représente plusieurs milliers de travailleurs de ce secteur, a étudié sérieusement la situation de cette industrie capitale pour l'équilibre économique du Québec. L'expérience douloureuse des travailleurs du textile et du vêtement a montré comment une industrie peut se détériorer malgré les sacrifices auxquels les travailleurs de ces industries ont consenti sous forme de salaires ridiculement bas.

Il ne suffit cependant pas de dramatiser les problèmes de l'industrie des pâtes et papiers au Québec. Ce qui importe surtout, aux yeux de la CSN, c'est de mettre en oeuvre les politiques nécessaires pour les solutionner.

Les causes

Plusieurs facteurs ont amené l'industrie québécoise des pâtes et papiers à la situation inquiétante qui est sienne aujourd'hui. Parmi ceux-ci, il y a le vieillissement de l'appareil productif, le taux d'utilisa-

tion des usines, les investissements, la productivité et les coûts de production, la concurrence, la récente libéralisation des échanges entre le Canada et les Etats-Unis et l'importance grandissante des marchés de l'ouest américain.

On comptait 49 usines de pâtes et papiers au Québec en 1945 et 57 en 1968; la majeure partie des usines date donc de plus de 20 ans. (Dans la région du Saguenay-Lac St-Jean, toutes les usines, à l'exception de celle de Jonquière, ont été ouvertes entre 1920 et 1925). Fait plus inquiétant, sur 11 nouvelles usines implantées au Canada de 1964 à 1968, seulement 3 l'ont été au Québec. On constate en effet que l'industrie québécoise n'a participé que faiblement au mouvement d'investissement qui a eu cours au Canada durant cette période. De même, les usines québécoises étant généralement plus petites, les expéditions moyennes par usines sont-elles plus faibles. C'est aussi au Québec que le nombre de travailleurs par usine était le plus bas selon des statistiques de 1968 publiées par l'Association canadienne des pâtes et papiers, (476 contre 518 au Nouveau-Brunswick, 586 en Ontario, 685 en Colombie britannique et 537 pour l'ensemble du Canada).

L'industrie du papier journal éprouve des difficultés à se maintenir à un seuil nettement bénéficiaire. La production du papier journal n'est pas rentable en dessous d'un taux d'utilisation de 90 pour cent; or, les usines fonctionnent actuellement à un taux de 84 pour cent, contre 95 pour cent aux Etats-Unis.

D'autre part, alors que le Québec produit 40 pour cent du total canadien de papier journal, la proportion de l'investissement dans ce secteur n'a été que de 32

pour cent de 1959 à 1969. Les usines québécoises, plus anciennes, requièrent plus d'investissements pour se moderniser; on constate qu'elles tirent de l'arrière dans ce domaine. Quant au niveau de productivité, il subit les contre-coups du vieillissement d'un bon nombre d'usines québécoises et de l'effort insuffisant de dépenses d'équipement pour moderniser ou agrandir les installations productives et pour améliorer les méthodes d'exploitation.

A cause de ses usines moins modernes et de son bois plus coûteux, l'industrie québécoise des pâtes et papiers a des coûts de production plus élevés que ceux de ses concurrents; elles éprouvent aussi des difficultés pour dégager des profits suffisants qui lui permettraient de réaliser des investissements qui la rendraient plus compétitive.

La production et les expéditions

L'étude de l'évolution de la production et des exportations de l'industrie québécoise des pâtes et papiers illustre bien le fait que cette industrie se détériore de plus en plus.

On constate que la production de papier journal a tendance à perdre de son importance puisqu'elle constituait 81 pour cent de la production québécoise en 1956 et que sa part n'est plus maintenant que de 73 pour cent. En 1966, la part du Québec dans la production nord-américaine de papier journal était de 40,5 pour cent; elle se situe actuellement en dessous de 35 pour cent.

Quant à la production de pâtes, il semble bien que le Québec n'a pas su profiter autant que les autres régions de l'accroissement substantiel de la demande. En effet, selon l'étude de la

CSN, la part du Québec dans la production nord-américaine était de 14,9 pour cent en 1956, de 11,2 pour cent en 1966 et de 10,1 pour cent en 1969.

Au chapitre des expéditions, la part du Québec sur le marché américain n'a pas cessé de décliner. Ainsi, en 1945, le Québec approvisionnait en papier journal 39 pour cent du marché américain; en 1956, 36 pour cent, en 1960, 31 pour cent, pour finalement tomber à 30 pour cent en 1969. La part du Québec, qu'il s'agisse de son principal produit, le papier journal, ou de son principal marché, les autres papiers et les cartons, a diminué régulièrement.

Quelque chose à faire

Comme on peut le constater, ce ne sont pas les difficultés qui manquent à l'industrie des pâtes et papiers du Québec. Il apparaît clairement que des actions énergiques doivent être prises avant qu'il ne soit trop tard. Il faut de toute urgence restructurer, reconstruire et moderniser l'industrie papetière québécoise.

La situation actuelle du papier journal exigerait, selon l'étude de la CSN, un plafonnement temporaire de la production de ce produit jusqu'à une éventuelle reprise de la demande. Et surtout, ce qui serait peut-être l'une des voies de solution, il faudrait développer d'une façon intensive les secteurs autres que le papier journal, spécialement les papiers fins et les papiers spéciaux, en encourageant la reconversion de certaines usines vers ces productions.

Ce secteur tient trop de place dans l'économie du Québec pour que l'Etat n'intervienne pas d'une façon directe.

KRUGER: PLANIFICATION OU GAMBLING?

Le premier à en parler avait été le premier ministre de l'époque, M. Jean Lesage, durant la campagne électorale de 1966. Comme la plupart des promesses électorales, l'histoire de Kruger à St-Félicien avait toutes les chances d'être oubliée, surtout que le parti libéral qui dirigeait alors M. Lesage subit quelques mois plus tard une cinglante défaite.

Durant le règne de l'Union nationale, on en parla moins dans les milieux politiques. Ca se comprend, c'était une promesse "rouge", c'était pas une promesse "bleue". La population, de son côté, continuait à en rêver. Il y avait tellement longtemps qu'une industrie d'importance s'était implantée dans la région que le monde continuait de garder espoir.

Au retour des libéraux en 1970, le projet de la société Kruger à St-Félicien est revenu dans l'air avec une vigueur nouvelle. Surtout depuis que le ministère de l'Expansion économique régionale, le ministère de M. Jean Marchand, a accordé à la société Kruger un octroi de 7 millions et a endossé un emprunt, sur le marché financier, de l'ordre de 13,5 millions.

Conscients de l'importance

de l'enjeu, la CSN et sa Fédération des travailleurs des pâtes et papiers et de la forêt ont effectué une étude approfondie du projet de la société Kruger, en relation avec la situation générale de l'industrie des pâtes et papiers dans la province et dans la région, plus particulièrement à Desbiens, où existe une menace sérieuse de fermeture.

Beaucoup de bruit

Cette étude a d'ailleurs fait beaucoup de bruit dans la région depuis qu'elle a été rendue publique à Desbiens le 31 mai, alors que le Conseil central des Syndicats nationaux du Saguenay-Lac St-Jean se réunissait dans cette ville. Des interprétations fantaisistes lui ont été données: la CSN est contre le projet de la société Kruger à St-Félicien; la CSN fait le jeu des compagnies de papier, etc. La position de la CSN et celle de la Fédération des travailleurs des pâtes et papiers et de la forêt est pourtant bien claire: que le projet soit annoncé officiellement, pour que cette comédie et ce suspense qui durent depuis plus de 5 ans prennent fin, mais qu'on réponde aux nombreuses interrogations et aux multiples répercussions que peut avoir

ce projet dans sa forme actuelle.

Subventions

Jusqu'ici, sachant que les différents gouvernements sont politiquement mouillés par cette vieille promesse électorale, la société Kruger a réussi à obtenir un octroi de 7 millions et un endossement d'emprunt de 13,5 millions de la part du ministère de l'Expansion économique régionale. Pendant que les politiciens se couvrent de ridicule, la société Kruger sait que le temps joue en sa faveur et espère tirer quelques dividendes additionnels. Sa démarche récente auprès du ministère fédéral en vue de faire endosser par le gouvernement un nouvel emprunt de 30 millions prouve que la société Kruger sait qu'elle a en mains des cartes maîtresses.

La CSN estime cependant que si cet endossement se concrétisait, il n'y aurait plus lieu de parler du "projet Kruger" puisque l'Etat serait responsable de plus de 50 millions des 55 millions formant l'investissement initial du projet de 75 millions.

La société Kruger elle-même représente un cas assez particulier. Comparée aux grands du papier (Domtar, CIP, Price), elle fait figure d'entreprise marginale au niveau de la production et des possibilités d'investissements. Par contre, elle dispose d'une organisation de mise en marché très forte, bien rodée et des plus efficaces, ce qui en fait un courtier en papier de première force. Elle n'est cependant pas en mesure, selon l'étude réalisée par le Service économique de la CSN, de financer le projet d'implantation d'une usine de papier journal à St-Félicien. Ses difficultés à trouver des sources de financement au-

tres que gouvernementales en sont la preuve.

Les grands du papier sont contre

Une chose est sûre cependant: les grands du papier ne voient certainement pas d'un très bon oeil l'implantation à St-Félicien d'une usine journal; le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils n'aideront certainement pas Kruger à financer ce projet. Les grands du papier voient en effet en Kruger un concurrent de taille sur le plan de la mise en marché, un concurrent qui, par surcroît, est sur le point de se faire construire une usine ultra-moderne par les deux gouvernements.

La situation est facile à comprendre: le principal problème de l'industrie des pâtes et papiers au Québec et dans la région est le vieillissement des usines. Toutes les usines de la région, à l'exception de celle de Jonquière qui est spécialisée dans le carton et le papier kraft, datent des années 20, ce qui leur donne une quarantaine d'années. L'arrivée de Kruger, avec une usine à la fine pointe de la technologie papetière, porterait un coup peut-être fatal aux usines existantes.

Il est sûr, par exemple, que la société Kruger fabriquerait elle-même les quelque 150,000 tonnes de papier journal qu'elle commande chaque année à la compagnie Price.

Les résultats

Comme on le devine un peu, la nature même du projet de la société Kruger à St-Félicien, soit la production de papier journal, suscite au départ de sérieuses réserves.

Surtout si on prend note que

les usines de papier journal au Québec ne produisent qu'à 84 pour cent de leur capacité de production, alors qu'aux Etats-Unis, c'est à 95 pour cent que fonctionnent les usines; que des mises à pied surviennent périodiquement dans les usines à cause de la saturation du marché; que les compagnies éprouvent de plus en plus de difficultés à trouver de nouveaux débouchés pour le papier journal.

Dans une région qui produit déjà trop de papier journal et qui doit réduire sa production, ce qui a pour effet de réduire le nombre de travailleurs et le nombre d'heures de travail dans les usines, la société Kruger veut implanter une nouvelle usine... de papier journal!

Emplois

A cause du taux de chômage anormalement élevé qui est le lot de la région de Lac St-Jean, l'évaluation du projet Kruger mérite qu'on s'attarde sur l'aspect "création d'emploi" qu'il est susceptible d'amener.

Il faut se poser deux questions: s'agirait-il de création effective d'emplois ou de transfert pur et simple d'emplois?

Dans l'état actuel du projet, seule la possibilité pour la société Kruger de trouver de nouveaux marchés permettrait d'affirmer que de nouveaux emplois seront créés et que ce ne seraient pas les 150,000 tonnes produites chaque année par la compagnie Price pour la société Kruger qui seraient transférées d'Alma à St-Félicien.

Cependant, et c'est le ministre Jean Marchand lui-même qui l'a avoué lors d'une récente entrevue à la télévision régionale, le gouvernement a

fait un "gambling", (ce sont ses propres termes), en accordant ses subventions alors que la société Kruger n'a pas encore réussi à trouver de nouveaux marchés. On espère que Kruger en trouvera. Mais s'il ne réussit pas, les nouveaux emplois créés à St-Félicien, grâce à des subventions offertes par le gouvernement, feront disparaître d'autres emplois ailleurs, ce qui rendra exorbitant le coût des nouveaux emplois ainsi créés. Il s'agirait alors d'un simple transfert d'emplois.

Du papier journal, encore

Une autre réserve faite par la CSN relativement au projet Kruger a trait à la nature même du produit qu'on projette d'y fabriquer.

Alors même qu'il est pressant pour l'industrie des pâtes et papiers d'opérer une reconversion qui lui permettrait de fabriquer autre chose que du papier journal, des papiers fins et des papiers spéciaux, par exemple, la société Kruger, malgré les difficultés de plus en plus nombreuses que rencontre ce produit sur les marchés internationaux, s'oriente quand même vers la production de papier journal.

Ce sont là quelques-unes des interrogations et des implications qui font que la CSN émet de sérieuses réserves sur le projet de la société Kruger à St-Félicien, du moins dans sa forme actuelle.

La CSN et la Fédération qui lui est affiliée croient cependant qu'il est possible de trouver des solutions de rechange rendant possible l'implantation à St-Félicien d'une usine de papier mais dans une autre forme et moyennant une transformation régionale de cette industrie.

AUCUNE SOLUTION POSSIBLE SANS UN PLAN D'ENSEMBLE

La situation générale de l'industrie des pâtes et papiers n'est pas meilleure dans la région du Saguenay-Lac St-Jean qu'elle peut l'être dans le reste de la province. Ici comme ailleurs, c'est inquiétant; et si cette industrie ne réussit pas à reprendre un second souffle, l'équilibre économique de la région, déjà singulièrement instable, sera dangereusement compromis.

Or, selon l'étude réalisée par la CSN, il semble bien que l'implantation d'une usine de papier journal à St-Félicien par la société Kruger, si elle était réalisée dans sa forme actuelle, amènerait plus de problèmes qu'elle n'en résoudrait. De plus, même aidée par les subventions fédérales, la société Kruger ne semble pas en mesure de réaliser son projet.

Les gouvernements, déjà grandement compromis par les promesses électorales, devront trouver un autre promoteur, offrant à la région une alternative. Cependant, que ce soit un nouveau promoteur ou la société Kruger qui réalise ce projet, il faudra absolument que toute solution alternative soit repensée dans un tout autre contexte.

Un nouveau contexte

Ce qui pourrait caractériser ce nouveau projet, dans un nouveau contexte, serait qu'il tiendrait compte non seulement des répercussions possibles sur l'industrie papetière du Saguenay-Lac St-Jean, en particulier de la St-Raymond Paper de Desbiens, mais aussi des impératifs du développement, de la reconversion et de la modernisation de l'ensemble de l'industrie papetière québécoise, de même que de ses répercussions sur d'autres régions papetières.

Le nouveau projet pourrait aussi être assorti de garanties concernant l'octroi des subventions gouvernementales et pourrait même comporter une modification dans le financement.

Cette modification pourrait impliquer une prise de participation gouvernementale au capital-actions de la nouvelle compagnie qui garantirait au gouvernement une représentation à la direction. Ou encore, l'exécution du projet pourrait être confiée à la nouvelle Société de développement industriel créée pour ces fins il y a quelques mois par le gouvernement québécois. La population elle-même aurait intérêt à participer, même de façon minoritaire, au financement du projet, s'assurant ainsi une représentation sinon au conseil d'administration, du moins à l'assemblée des actionnaires.

Des suggestions

Sans prétendre que ce sont là les meilleures, ni même les plus appropriées, l'étude effectuée par le Service économique de la CSN propose certaines suggestions susceptibles de tirer l'industrie des pâtes et papiers du marasme dans lequel elle s'enlise de plus en plus.

Toutes ces hypothèses ont cependant un point commun: la restructuration de l'industrie papetière dans la région du Saguenay-Lac St-Jean ne peut se faire que dans une stratégie d'ensemble, dans une approche globale.

L'une de ces suggestions serait que le groupe Price à Kénogami soumette au gouvernement des plans de re-

conversion graduelle vers les papiers fins et les papiers spéciaux. Dans ce cas, le projet de St-Félicien peut s'orienter vers le papier journal et cette production serait sans effet dommageable pour l'industrie papetière de la région. Si ce projet est exécuté par la société Kruger, il faudra l'accompagner d'un plan de reconversion à Bromptonville, dans les Cantons de l'Est. Kruger exploite en effet une vieille usine de papier journal dans cette petite municipalité et serait certainement tenté de la fermer advenant le cas qu'il produise du papier journal à St-Félicien. Ce qui aurait pour effet de priver de travail plusieurs centaines de travailleurs et serait inacceptable, du point de vue syndical.

D'ailleurs, même si Kruger était en mesure de réaliser le projet, cette reconversion est la seule façon d'éviter une catastrophe pour l'économie régionale si de nouveaux débouchés ne sont pas assurés. Ce projet pourrait être exécuté par une société déjà installée au Québec ou bien, pourquoi pas, par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire de la Société de développement industriel. Une entente pourrait même être négociée avec la société Kruger en ce qui a trait à la mise en marché.

Une autre possibilité pourrait consister à diriger le projet de St-Félicien vers la production de papiers fins et spéciaux, ce qui n'empêcherait pas une reconversion à Kénogami avec le maintien du papier journal, mais dans une usine rénovée. Il faudra quand même, dans ce cas, procéder à une reconversion vers les papiers fins et spéciaux à Bromptonville.

Ou encore, le projet de St-Félicien peut être axé sur les papiers fins et spéciaux, compatible avec une transformation semblable à Kénogami, moyennant la possibilité pour l'usine d'Alma de satisfaire les contrats de vente de papier journal entre Price et Kruger, qui sont actuellement de 150,000 tonnes par année.

La St-Raymond

Dans cette nouvelle optique, on pourrait envisager la possibilité de faire de St-Raymond Paper de Desbiens un fournisseur de St-Félicien ou d'une autre usine de la région. Cela, il va sans dire, comprendrait tout un plan de restructuration et de modernisation, et même de fusion, de l'ensemble de l'industrie papetière du Saguenay-Lac St-Jean.

Une chose est cependant certaine: le problème de St-Raymond ne peut être résolu, et ceux de l'industrie papetière de la région non plus, que dans une optique régionale. Aucune solution valable ne peut être concevable en dehors d'un plan d'ensemble.

Les questions posées par la CSN à l'endroit du projet mis de l'avant par la société Kruger soulignent clairement l'absence d'objectifs précis et d'une stratégie d'ensemble pour le développement et la consolidation des secteurs industriels de l'économie québécoise.

Tant et aussi longtemps que ces objectifs ne seront pas clairement établis, les gouvernements continueront pendant longtemps encore à garocher des millions à droite et à gauche pendant que la base industrielle du Québec demeurera chancelante.

LE MOUVEMENT

L'argent des caisses de retraite, ça appartient aux travailleurs

Une des cinq tâches urgentes décrétées par le dernier congrès de la CSN consiste, pour les travailleurs syndiqués, à prendre en main leurs responsabilités dans l'administration des millions de dollars qui sont accumulés dans leurs

caisses de retraite, et qui les conduit à leur libération économique; ils rencontrent toujours une résistance acharnée. C'est ainsi que les 400 employés de la Commission de transport de la communauté urbaine de Québec doivent faire la

retraite et qui les conduit à leur libération économique; ils rencontrent toujours une résistance acharnée. C'est ainsi que les 400 employés de la Commission de transport de la communauté urbaine de Québec doivent faire la retraite sont plus élevées que celles des employés. C'est un faux argument car les contributions de l'employeur, c'est du salaire différé qui appartient aux employés au même titre que leurs propres contributions, qui elles sont une épargne. Avec l'ap-pui du conseil central de Québec, les employés de la Commission de transport ont décidé de ne pas lâcher sur ce point. Car les institutions financières, qui administrent les centaines de millions de dollars accumulés dans les caisses de retraite, se servent de cet argent qui appartient aux travailleurs pour le prêter aux gouvernements, aux municipalités et aux commissions scolaires, et leur imposer leurs conditions. On estime que les syndiqués de la CSN possèdent à eux seuls un minimum de \$320 millions dans les caisses de retraite, sans compter les contributions des fonctionnaires provinciaux qui elles sont versées dans le fonds consolidé de la province.

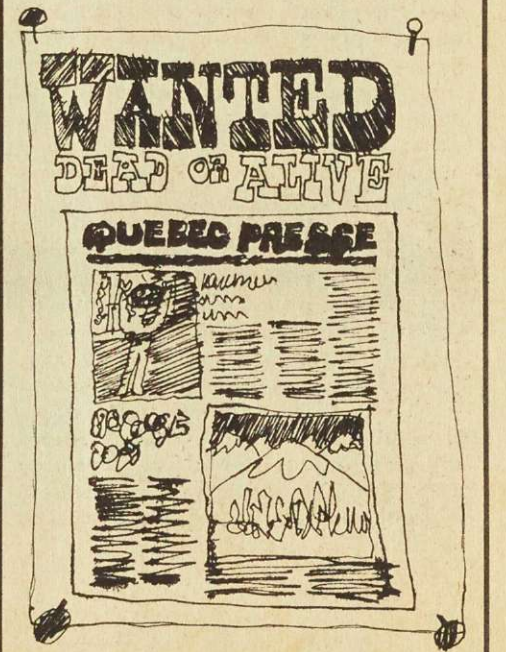


retraite et qui les conduit à leur libération économique; ils rencontrent toujours une résistance acharnée. C'est ainsi que les 400 employés de la Commission de transport de la communauté urbaine de Québec doivent faire la

retraite sont plus élevées que celles des employés. C'est un faux argument car les contributions de l'employeur, c'est du salaire différé qui appartient aux employés au même titre que leurs propres contributions, qui elles sont une épargne. Avec l'ap-

"Le journal le plus dangereux au monde"

Québec-Press, le journal que les syndicats ont mis au monde pour donner une voix aux travailleurs, ne fait pas l'affaire des journaux capitalistes. Au cours d'une réunion des directeurs de l'information des journaux canadiens qui a eu lieu à Kitchener en Ontario, le directeur de l'information du Petit Journal, M. Roland Côté, a déclaré ceci selon une dépêche de la Presse Canadienne: "Québec-Press est sans doute le journal le plus dangereux qui soit



au monde. Il se trouve maintenant au seuil de la faillite, Dieu merci." M. Côté a sans doute été surpris par la suite de constater que Québec-Press continuait à publier, précisément parce que les travailleurs syndiqués ont décidé de continuer à le soutenir.

L'inflation, le chômage et un ministre

Les pages financières de La Presse, en date du 29 juin, nous apprennent que le gouvernement français a gelé les prix de plusieurs compagnies pour combattre l'inflation, allant jusqu'à imposer des réductions de 2 à 4 pour cent sur certains prix. Ceci nous rappelle que le gouvernement canadien lui, préfère combattre l'inflation en créant du chômage, comme le disait encore récemment le solliciteur général, M. Jean-Pierre Goyer, en expliquant que l'inflation touche tout le monde tandis que le chômage ne touche qu'une partie de la population. Ceux qui subissent l'inflation savent pourtant que ce ne sont pas eux qui décident d'augmenter les prix, mais que ce sont les compagnies. Et que par conséquent, cela tombe sous le sens que pour combattre l'inflation il faut agir au niveau de ceux qui décident d'augmenter les prix. C'est d'ailleurs ce que la CSN a demandé au gouvernement canadien dans un mémoire présenté en février 1970.

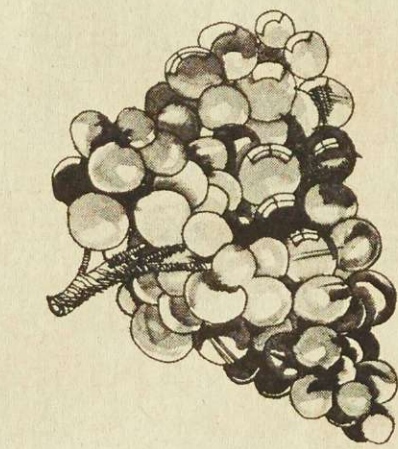
800 étudiants dans le bois

Le gouvernement du Québec a ouvert 800 emplois dans la forêt pour des étudiants cet été. Il s'agit de travaux de restauration et d'aménagement qui seront, selon l'arrêté en conseil no 1977, "de nature à améliorer l'état de la forêt et à accroître son rendement ligneux ainsi que son potentiel récréatif".

Très bien, dit la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (CSN), mais qu'est-ce qu'on fait des travailleurs forestiers qui sont en chômage et qui attendent leur avis de rappel, notamment ceux de la compagnie Price dans le district de Picouba, ceux de la compagnie Gaspésia à Chandler, ceux de la compagnie Consolidated Bathurst sur la Côte-Nord, et plusieurs autres dans la province?

Pour ouvrir des emplois aux étudiants, le gouvernement s'est engagé à accorder aux compagnies "une réduction des droits de coupe correspondant au total des traitements versés aux étudiants". La Fédération est d'avis qu'une politique semblable appliquée à tous les travailleurs forestiers contribuerait à régler un des problèmes sérieux de l'industrie des pâtes et papiers, soit la restauration et l'aménagement des forêts louées aux compagnies, tout en diminuant le chômage dans ce secteur.

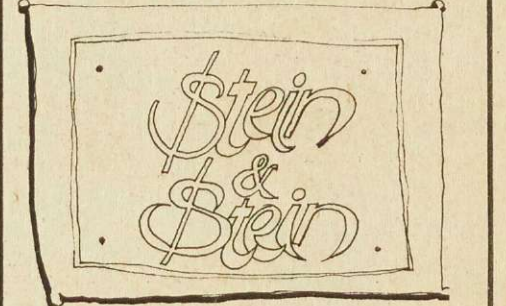
Des raisins syndiqués



Les Travailleurs agricoles unis informent la population qu'une étiquette représentant un aigle noir identifie les boîtes de raisins récoltés par des travailleurs syndiqués. Après une dure campagne de boycottage qui a duré cinq années, les Travailleurs agricoles unis ont réussi l'automne dernier à signer des conventions collectives avec 95 pour cent de l'industrie du raisin en Californie. Les Travailleurs agricoles unis demandent maintenant le concours de la population pour boycotter les raisins de l'Arizona, pour donner de la force aux grévistes là-bas, et pour protéger les conventions collectives qui ont été signées avec les producteurs de raisins de la Californie.

Stein & Stein

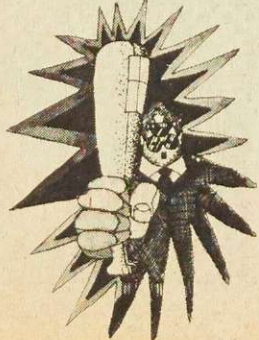
La compagnie United Laundry and Hygienic Coat and Towel Supply Ltd, de Montréal, est prête à utiliser tous les recours légaux, jusqu'en cour suprême s'il le faut, pour empêcher ses employés de se syndiquer avec la CSN. C'est ce que l'avocat de la compagnie a déclaré à un groupe d'employés. Les 65 employés ont fondé un syndicat CSN qui a été accredité le 5 avril 1971. Mais depuis ce temps, la compagnie utilise toutes sortes de tactiques pour éviter de négocier. Et comme il n'y a eu aucune séance de négociation, le ministère du travail refuse de nommer un conciliateur. Et pendant ce temps, la compagnie s'acquitte avec la FCAI de Lucien Tremblay. Le 24 juin, les employés ont décidé de ne pas travailler pour fêter leur fête nationale comme tous les Québécois. Les 28, 29 et 30 juin, ils ont fait d'autres journées d'étude pour forcer la compagnie à négocier. Les employés ont bien des problèmes dans cette compagnie. Il y en a qui sont même en bas du salaire minimum. Un employé qui a été congédié le 15 octobre et qui a été réinstallé dans ses fonctions par ordre du commissaire-enquêteur du ministère du travail, en date du 5 avril, n'a pas encore été repris. L'avocat de la compagnie a dit que ça pourrait se régler en 1974.



Du nouveau monde

Le Syndicat des cadres du gouvernement du Québec, qui est en organisation depuis quelques années, a maintenant acquis la majorité. En effet, 1,400 cadres sur environ 2,500 à l'emploi du gouvernement ont déjà signé une carte d'adhésion au syndicat, lequel s'est affilié à la Fédération des ingénieurs et cadres du Québec et à la CSN lors de son assemblée générale annuelle le 19 juin 1971. Le syndicat se propose maintenant d'intensifier les démarches auprès du gouvernement pour obtenir la reconnaissance syndicale, tout en continuant de faire du recrutement, et de préparer un projet de convention collective, lequel sera orienté sur la sécurité d'emploi et la mise en place d'un système de promotion équitable pour les cadres, qui sont souvent aux prises avec des problèmes de parachutage causés par les interventions politiques.

D'où venaient les ordres?



Le comité exécutif du Conseil central de Montréal exige une enquête publique sur le comportement de la police qui par son intervention brutale, a brisé la fête populaire du 24 juin dans le Vieux Montréal. Il appuie sa demande sur le fait que les autorités politiques et policières de la ville de Montréal n'ont donné aucune explication sérieuse sur l'intervention de la brigade anti-émeute, et sur le fait qu'on peut entretenir des doutes très sérieux sur la détonation invoquée par le chef de police pour justifier l'ordre de dispersion. Ainsi le soir du 24 juin on parlait de deux bombes qui avaient éclaté, le lendemain on parlait d'une seule bombe, samedi c'était devenu un cocktail molotov, et le di-

manche c'était une pièce pyrotechnique ou un gros pétard, on ne savait plus trop. Il est également surprenant de constater que des policiers munis de puissants réflecteurs étaient sur les lieux moins d'une minute après la détonation, et que la brigade anti-émeute est entrée en action massivement immédiatement après, et qu'il y avait dans la foule, selon plusieurs témoins, des "barbus" qui effectuaient des arrestations. Le comité exécutif du Conseil central de Montréal demande et outre qu'à l'avenir, la police soit tenue à l'écart des manifestations populaires et que l'ordre soit assuré par un service que les citoyens sont capables d'organiser eux-mêmes.